

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui, à l'occasion de ces vœux. Ces moments qui nous rassemblent font vivre notre village.

L'année 2023 est terminée, j'aimerais vous faire un petit bilan de celle-ci.

Nous avons débuté par le recensement. Il en ressort une stabilité de la population. La commune de Gamaches compte environ 294 habitants. Je tiens à remercier le travail d'Annie Dronne et sa bienveillance vis-à-vis des Gamachois.

Sur un plan pratique et économique, nous avons changé la totalité des éclairages publics, en passant à l'éclairage LED. Le nombre d'éclairages dans la commune est de 100 lampadaires. Ce changement d'éclairage a pu être réalisé pour un moindre coût, car en partie subventionné par le SIEGE. Au début de l'opération, il nous était proposé de changer les têtes avec les ampoules, par tranches de 20 lampadaires. Le coût pour l'ensemble du projet était d'environ 20 000 € TTC pour la commune. Mais avec l'évolution technologique, il a été possible de changer uniquement les ampoules tout en conservant les têtes existantes, et ceci pour un coût d'environ 3 700 €, soit une économie pour la commune d'environ 16 300 €. L'ensemble des éclairages publics a pu être changé.

Au cimetière, les fondations du monument aux morts ont été reprises, afin d'en assurer la stabilité. Merci à la société Dehenau, maçon à Etrépagny pour son travail de qualité.

Toujours au cimetière, la procédure de reprise des concessions abandonnées est terminée. Nous réfléchissons quant à la suite à donner. Le coût des reprises de concessions est élevé et entièrement à la charge de la commune.

Concernant les espaces verts : les chemins, les massifs fleuris et arbusifs valorisent notre village. Je veux remercier l'entreprise Phil paysage pour la qualité de son travail.

Notre projet avec la réhabilitation des bâtiments communaux se poursuit. Pour rappel, trois logements, dont un accès en PMR, seront dans l'ancienne école. La ludothèque deviendra un gîte et le préau sera réhabilité en salle communale, afin d'accueillir plus de monde lors des manifestations. Le projet est repris par le cabinet Ciclop. Il nous accompagnera jusqu'à la réception du chantier. Cette année sera consacrée au recrutement de la maîtrise d'œuvre, des entreprises, du permis de construire, pour un début des travaux en 2025. Pour ce projet de 1 300 000 €, nous sommes allés chercher des subventions auprès du département et de la région. L'aide de l'état (fond vert) devrait nous être attribuée au printemps. Le reste à charge pour la commune sera de 20%. Lorsque le projet sera plus abouti, une réunion publique sera organisée pour présenter les plans de cette réhabilitation.

Je tiens à remercier l'ensemble du Conseil municipal pour sa détermination et son investissement dans ce projet si important pour notre commune.

L'ensemble du Conseil municipal et moi-même remercions chaleureusement l'ensemble des associations pour leur investissement, le bénévolat n'étant pas toujours facile à notre époque. Merci aux habitants et voisins qui participent à la vie de notre village via ces associations :

- Le club des anciens, représenté par Nadine, Francis et Jean-Claude, accompagnés de l'ensemble des adhérents, tous motivés en participant aux manifestations proposées dans la commune,
- Le club de gym avec ses treize adhérents, toujours aussi dynamiques aux séances du vendredi,
- Le Troc plantes, animé par Annie Dronne deux fois par an,
- Le Comité des fêtes, son bureau et ses membres actifs pour ses idées novatrices : dégustation d'huîtres en février, fête du 14 juillet avec barbecue, grillades parties, la foire à tout en septembre avec une animation musicale en 2023 par le Big band et l'incontournable Beaujolais nouveau accompagné en 2023 d'un délicieux chili con carne. Un grand merci à son président et à cette belle équipe.

Pour finir, nous avons participé à la fête de la voie verte à Gisancourt, où un défi sportif et culturel entre douze villages a vu la victoire de Gamaches-en-Vexin à la première place. Merci aux participants et à nos supporters. La commune de Gamaches remettra son titre en jeu cette année 2024, où nous espérons être nombreux pour ce moment de joie et de plaisir.

Le Conseil municipal, Christian, 1^{er} adjoint, Coralie, secrétaire de mairie, se joignent à moi et vous souhaitent une belle et heureuse année 2024. Nous vous invitons maintenant à partager la galette des rois et le verre de l'amitié.